

Jean-Pierre Van Rossem, faux gourou boursier, de la Chambre à la prison

■ Libertaire anar, il avait fait scandale lors de la prestation de serment du roi Albert II.

Jean-Pierre Van Rossem s'est éteint à 73 ans à l'hôpital de la VUB à Jette. Sa santé était chancelante depuis plusieurs mois et il n'avait pas caché qu'il opterait le cas échéant pour l'euthanasie. Avec lui disparaît une personnalité aussi flamboyante que contestée qui fit souvent les "unes" dans les années 1980 avant de se faire oublier de l'opinion après diverses condamnations.

C'est d'abord le monde économique qui s'intéressa à celui qui se présentait comme un libertaire anarchiste mais appréciant le luxe. Né à Bruges, le 29 mai 1945, il aurait pu devenir un brillant analyste de l'économie. Après des études à l'Université de Gand où il fut aussi assistant, il les avait approfondies aux États-Unis.

Van Rossem s'était occupé de l'élaboration de modèles économétriques pour les budgets publics. Il prétendit qu'il avait pu prévoir la crise pétrolière de 1974 et l'explosion du chômage qui la suivit.

Le faux modèle Moneytron

Toujours est-il qu'il se fit connaître

comme un spécialiste des évolutions boursières. Cela l'amena à devenir conseiller en investissements avec son Moneytron, un modèle censé anticiper les réactions des marchés financiers et permettre à ceux qui les suivent de remporter de belles plus-values. Et cela semblait fonctionner, car ce collectionneur de jolies femmes et de belles carrosseries devint "accro" aux Ferrari et s'occupa même d'une écurie de Formule 1. Mais le succès ne dura qu'un temps. En fait, Moneytron s'est révélé n'être rien d'autre qu'une très classique chaîne de Ponzi. En juin 1990, il convoqua la presse pour annoncer sa propre chute. Une manière de devancer des ennuis judiciaires inévitables. Poursuivi et condamné pour faux en écriture, abus de confiance et émission de chèques sans provision, il se retrouva derrière les barreaux. En détention, Jean-Pierre van Rossem avait écrit *Staat in staat van ontbinding* (Un État en état de décomposition). Puis en 1991, il se lança en politique avec sa propre liste R.O.S.S.E.M. Lors du "dimanche noir" du 24 novembre qui vit la progression du

Vlaams Belang; il avait été élu à la Chambre avec Jan Decorte et Louis Standaert et avait décroché un siège au Sénat.

"Vive la république d'Europe!"

Son seul moment de gloire (?) politique se situa lors de la prestation de serment d'Albert II, le 9 août 1993.

Son cri "Vive la république d'Europe! Vive Julien Lahaut!" lui valut d'être assigné dans son bureau du Parlement. Puis ce fut la descente aux enfers...



En février 1995, il avait été condamné à 5 ans de prison pour faux en écriture, faillite frauduleuse et abus de confiance. Il dut rembourser ses clients lésés pour des sommes allant de 5,3 millions de francs (131 000 €) à 28 millions de francs (700 000 €).

Un jugement confirmé en appel puis en cassation. En novembre dernier, le tribunal de Bruxelles le recondamnait à deux ans de prison ferme pour faux en écriture, blanchiment, fraude fiscale et escroquerie. Mais ses problèmes de santé l'emportèrent finalement.

Christian Laporte